

# VRAI FAUX

« Ce sont des étudiants qui dirigent et prennent les décisions dans les mutuelles étudiantes. »

**FAUX** Dans les faits, les mutuelles étudiantes sont aujourd'hui gérées par des professionnels rémunérés et non pas des étudiants bénévoles. Quand à la LMDE, un comité composé de 9 membres, dont 5 représentants issus du groupe généraliste MGEN, est chargé de prendre les orientations stratégiques pour la mutuelle, à Emevia, l'union des mutuelles régionales, les dirigeants ont en moyenne plus de 30 ans.

« Les mutuelles étudiantes sont plus à l'écoute et disponibles pour répondre aux problématiques des jeunes. »

**FAUX** Les mutuelles étudiantes ont de nombreuses fois été épinglées pour leur mauvais taux de décrochage des appels téléphoniques. En effet, la LMDE décroche à seulement 7 % des appels de ses affiliés. De plus, 75 % des étudiants n'ont pas reçu leur carte vitale 1 mois après leur affiliation et 10 % ne l'ont toujours pas reçue 9 mois plus tard. (Cour des comptes)

« Grâce aux mutuelles étudiantes, les étudiants décident des taux de remboursement de leur sécurité sociale. »

**FAUX** Les mutuelles étudiantes n'ont aucun pouvoir décisionnel concernant les taux de remboursement par la sécurité sociale. Il est fixé par une convention annuelle passée entre les professionnels de santé et la caisse nationale de l'assurance maladie. Ainsi, il est faux d'affirmer qu'une mutuelle étudiante est « plus adaptée » aux besoins des étudiants, puisque les frais de soins spécifiques (dentaires, gynécologiques, etc.), qui sont les plus lourds pour les jeunes, n'y sont pas mieux remboursés.

« Les produits de complémentaires proposés par les mutuelles étudiantes sont plus adaptés à nos besoins que les produits des mutuelles généralistes. »

**FAUX** Les offres de produits complémentaires des mutuelles étudiantes ne sont étonnement pas plus adaptées à nos besoins. Considérant qu'un jeune a moins facilement accès aux soins spécifiques, du fait du prix souvent élevé des prestations et du faible taux de remboursement de la sécurité sociale, un produit adapté aux jeunes doit proposer à moindre coût la prise en charge de ces frais. Malheureusement, aujourd'hui sur une complémentaire de moyenne gamme, les mutuelles généralistes sont jusqu'à 25% moins chères.

« Les mutuelles étudiantes assument une mission de prévention auprès de tous les étudiants. »

**VRAI** En effet, les mutuelles étudiantes sont chargées d'une mission d'information, de sensibilisation et de prévention des risques auprès des jeunes. Pourtant, elles y investissent moins de 2 € par étudiant par an, ce qui représente un effort misérable, explicable par le fait qu'une partie de l'argent qui devrait être consacré par les mutuelles étudiantes à la prévention est en fait utilisé pour leur gestion.

# VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?



LES MUTUELLES ÉTUDIANTES EXERCENT UNE DOUBLE MISSION :

*Une mission de service public, à savoir gérer le régime étudiant de sécurité sociale consistant à vous rembourser le même montant que celui de la population générale.*

*Une activité privée consistant à vendre des produits de complémentaire santé, au même titre que toutes les autres mutuelles.*

*Aujourd'hui, de nombreuses incohérences ont été constatées notamment par la Cour des comptes, des organismes de sondages et des rapports parlementaires.*

► **55%** des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités.

**Vous trouvez ça normal ?**

► **33%** des étudiants sans carte Vitale au 31 décembre suivant la rentrée.

**Vous trouvez ça normal ?**

► **25%** des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire.

**Vous trouvez ça normal ?**

► **47,7%** des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leur produits privés.

**Vous trouvez ça normal ?**



TÉMOIGNE DE TON  
EXPÉRIENCE SUR  
[WWW.FAGE.ORG](http://WWW.FAGE.ORG)

[www.fage.org](http://www.fage.org)  
[www.unecd.com](http://www.unecd.com)

#### SOURCES :

Dossier de Presse - La LMDE en toute transparence - 12/09/2013  
Rapport de la Cour des Comptes - Sécurité Sociale - Septembre 2013  
Rapport Sénatorial - Sécurité Sociale Etudiante - Décembre 2012  
Enquête UFC-Que Choisir - Mutuelles Etudiantes - Septembre 2012